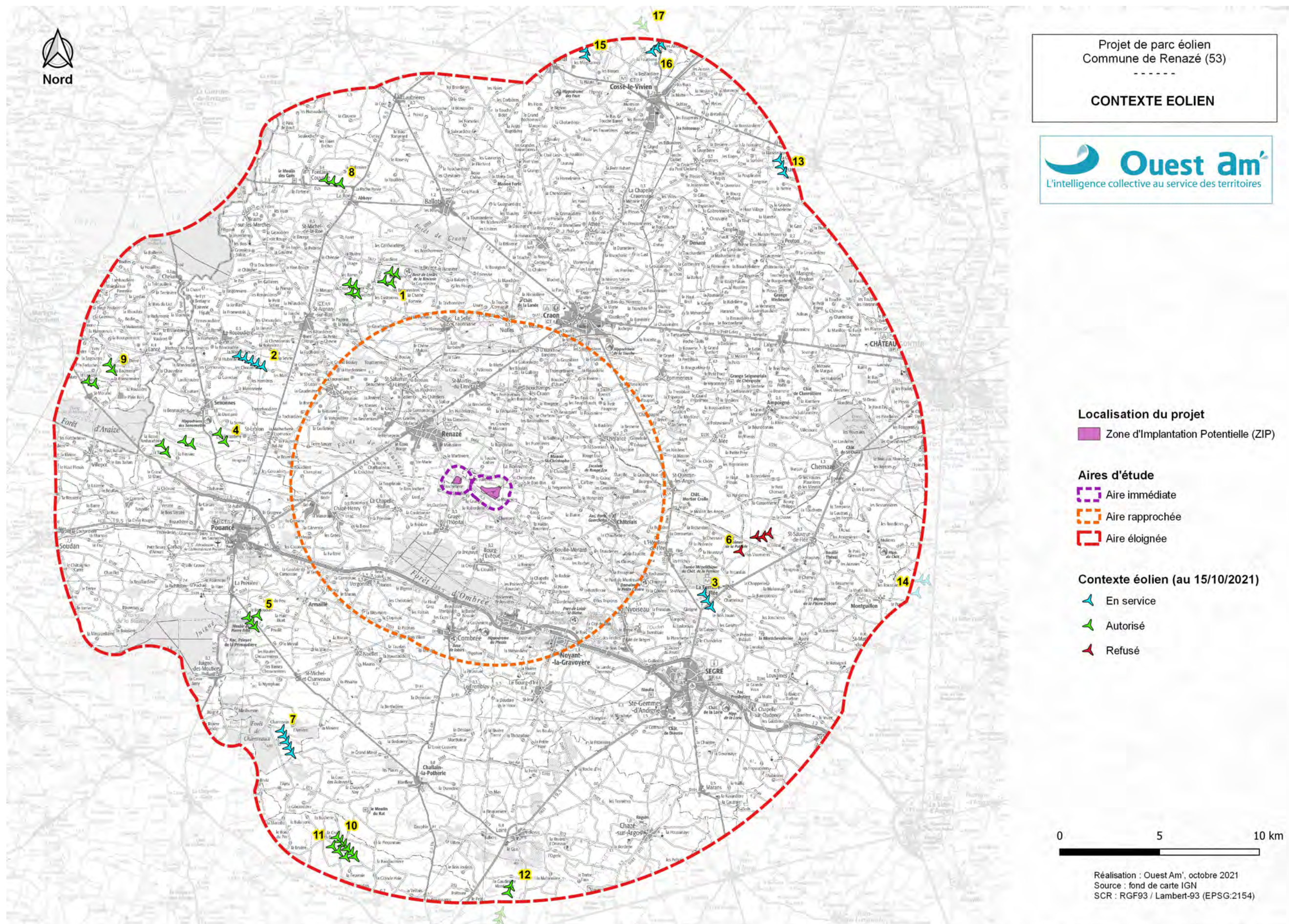


Carte 12 : Contexte éolien



Projet de parc éolien  
Commune de Renazé (53)

CONTEXTE EOLIEN



Localisation du projet

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aires d'étude

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Contexte éolien (au 15/10/2021)

En service

Autorisé

Refusé

0 5 10 km

Réalisation : Ouest Am', octobre 2021  
Source : fond de carte IGN  
SCR : RGF93 / Lambert-93 (EPSG:2154)

6

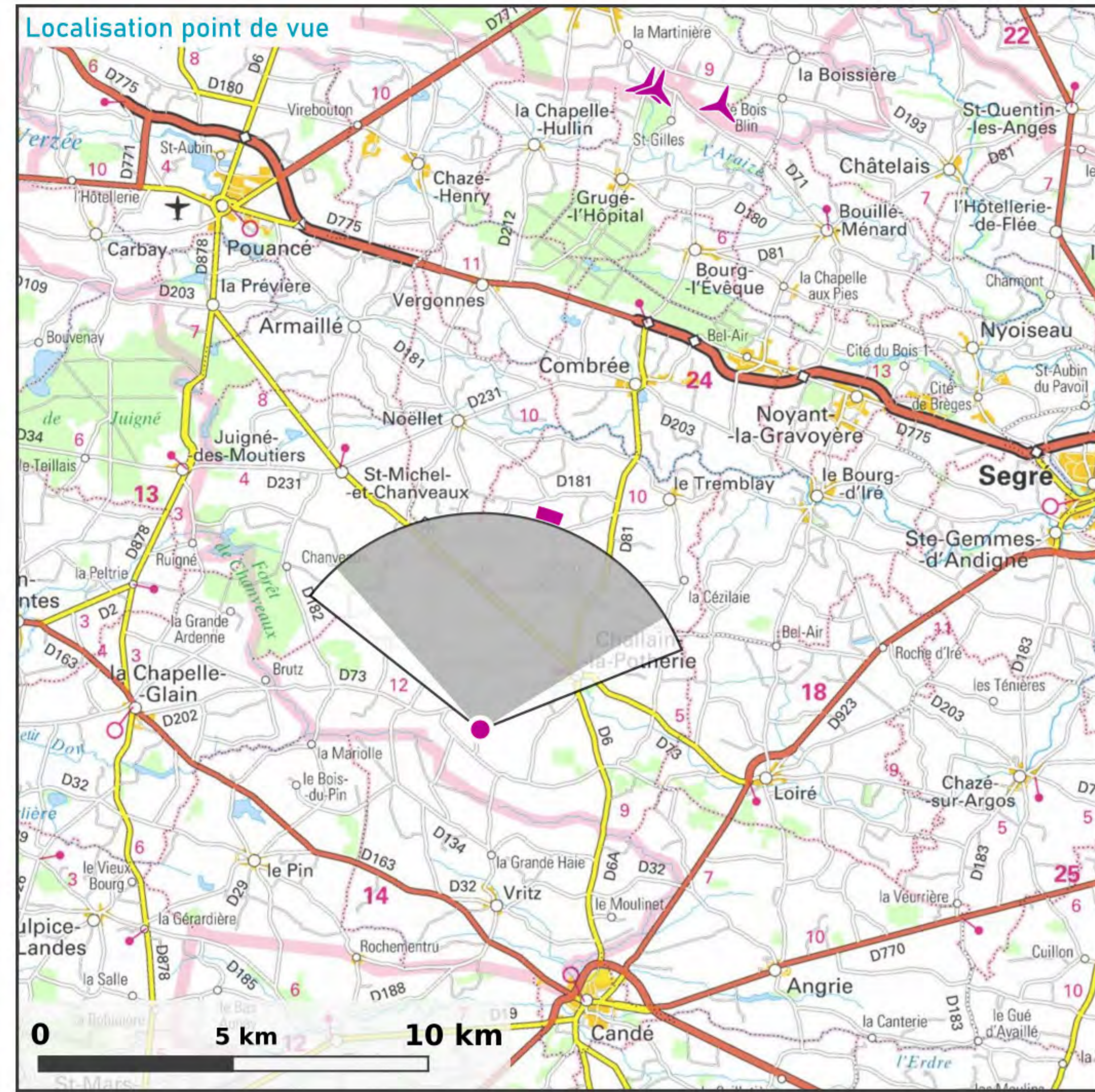
# BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

## 6. BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

Tableau 17 : Bilan pour l'aire éloignée

Bilan après mesures	Morphologie générale du paysage Valeur de reconnaissance sociale du paysage	Paysage culturel et touristique	Paysage traversé (routes)	Paysage habité	Intervisibilités (effets de cumul éolien)
<b>Sensibilités (impacts potentiel)</b>	<p>Sensibilité globale MODÉRÉE.</p> <p>La morphologie du socle physique, constituée d'une succession de ligne de crête boisées parallèles et de hauteur modeste fournit un support assez favorable à l'éolien terrestre, en favorisant notamment la limitation des perceptions lointaines.</p>	<p>Des sensibilités FAIBLES ont été relevés pour les monuments ou sites éloignés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Château et parc de Craon</i></li> <li>▪ <i>Château de Pouancé</i></li> <li>▪ <i>Château de Challain-le-Potherie (sur D6)</i></li> <li>▪ <i>Moulin à vent du Rat à Challain-le-Potherie</i></li> </ul> <p>Des photomontages permettront de vérifier ces sensibilité et de mesurer l'impact du projet sur ces sites patrimoniaux.</p>	<p>La sensibilité est FAIBLE pour les axes routiers lointains car :</p> <p>Les vues routières lointaines seront très rares, ponctuelles, limitées par les filtres bocagers et/ou boisés et donc généralement furtives (vues dynamiques).</p>	<p>La sensibilité depuis l'aire d'étude éloignée pour les communes est FAIBLE car :</p> <p>Les principales villes (Segré-en-Anjou-Bleu et Craon) sont situées dans la vallée de l'Oudon, et bénéficient de vues fermées.</p> <p>La très grande majorité des bourgs éloignés se situe en dehors de la zone d'influence visuelle théorique du projet.</p>	<p>La sensibilité vis-à-vis des effets cumulés éoliens est potentiellement FAIBLE car :</p> <p>Les parcs éoliens existants sont tous très distants et les nombreux effets de relief boisé (lignes de crêtes successives) garantissent des barrières visuelles efficaces. Ainsi les effets cumulés éoliens seront très fragmentés.</p>
<b>Impact final (résiduel)</b>	<p>Le parc éolien la Queille a un impact résiduel FAIBLE sur le paysage éloigné car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les photomontages ont permis de démontrer que le parc éolien la Queille est très rarement visible sur les secteurs éloignés.</li> <li>▪ Le respect d'une implantation éolienne linéaire en appui sur la direction nord-ouest/sud-est du paysage est garant d'une intégration paysagère optimale.</li> </ul>	<p>Le parc éolien de la Queille a un impact résiduel FAIBLE sur le contexte patrimonial et touristique éloigné car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'analyse paysagère et les photomontages réalisés ont démontré que les covisibilités patrimoniales ou touristiques éloignées sont globalement absentes, sauf :</li> <li>▪ Sur la D6 : covisibilité très lointaine faible (16,7 km ; vue tronquée) avec le château néogothique de Challain-la-Potherie, non préjudiciable à l'édifice.</li> <li>▪ Aux abords du moulin du Rat : visibilité très lointaine faible (à 17km), non préjudiciable à l'édifice.</li> </ul>	<p>Le parc éolien la Queille a un impact résiduel NÉGLIGEABLE sur le paysage traversé éloigné car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'analyse paysagère et les photomontages n'ont montré que de rares et faibles perceptions du parc éolien depuis des axes routiers éloignés.</li> </ul>	<p>Le parc éolien de la Queille a un impact négligeable sur le paysage habité éloigné car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'analyse paysagère et les photomontages n'ont montré que des perceptions rares du parc éolien depuis les bourgs éloignés, principalement localisées depuis des franges urbaines.</li> </ul>	<p>Le parc éolien de la Queille a un impact résiduel FAIBLE sur le cumul éolien éloigné car les horizons visuels sont faiblement denses en éoliennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les photomontages de l'aire éloignée ont démontré de très rares intervisibilités telle que sur ces points de vue : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D20 : photomontage n°40</li> <li>▪ Moulin du Rat : photomontage n°39</li> <li>▪ D6/D212 : photomontage n°37</li> </ul> </li> </ul>

# Moulin du Rat (ISMH), sud de l'aire éloignée



## Prise de vue

APN ; focale 24x36 : **APS-C ; 42mm**  
 Projection assemblage : **cylindrique**  
 Coordonnées L93 : **X : 393814 ; Y : 6732521 ; Z : 97 m**  
 Azimut : **5,5°**  
 Date et heure locale : **12/02/2020 13:00**  
 Etat du ciel : **Partiellement nuageux**  
 Visibilité estimée : **> 20 km**

## Projet éolien

Nombre d'éolienne : **3**  
 Diamètre rotor ; mât ; hauteur totale : **126 m ; 87 m ; 150 m**  
 Orientation rotor : **177,2°**  
 Éolienne la plus proche : **E1 à 17,1 km**  
 Éolienne la plus éloignée : **E3 à 17,3 km**  
 Emprise horizontale du projet : **6,5°**

## Commentaires paysagers

### Une covisibilité négligeable

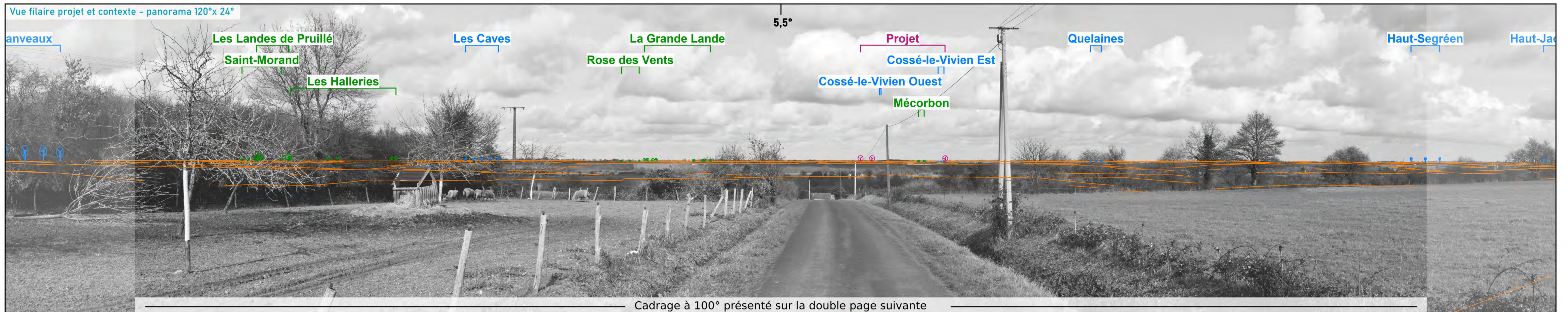
Ce moulin, propriété privée, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il s'établit sur une ligne de crête au sud-ouest de Challain-la-Potherie. Depuis ses abords, la vue se fait lointaine et panoramique sur un paysage légèrement vallonné au bocage dense. A quelques mètres au nord du moulin, une covisibilité existe mais celle-ci peut être considérée comme négligeable compte tenu de l'éloignement des éoliennes du projet la Queille (17km) réduisant largement leur hauteur apparente. En outre, les éoliennes apparaissent en partie tronquées par la forêt d'Ombree établie majoritairement sur une ligne de crête.



Etat initial - panorama 120° x 24°



Vue filaire projet et contexte - panorama 120° x 24°



Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

E1 E2 E3  
17,1km 17,3km

## Moulin du Rat (ISMH), sud de l'aire éloignée



Photomontage 100°x 32°

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est recommandé de l'observer courbé



sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (distance orthoscopique pour un format 2xA3)

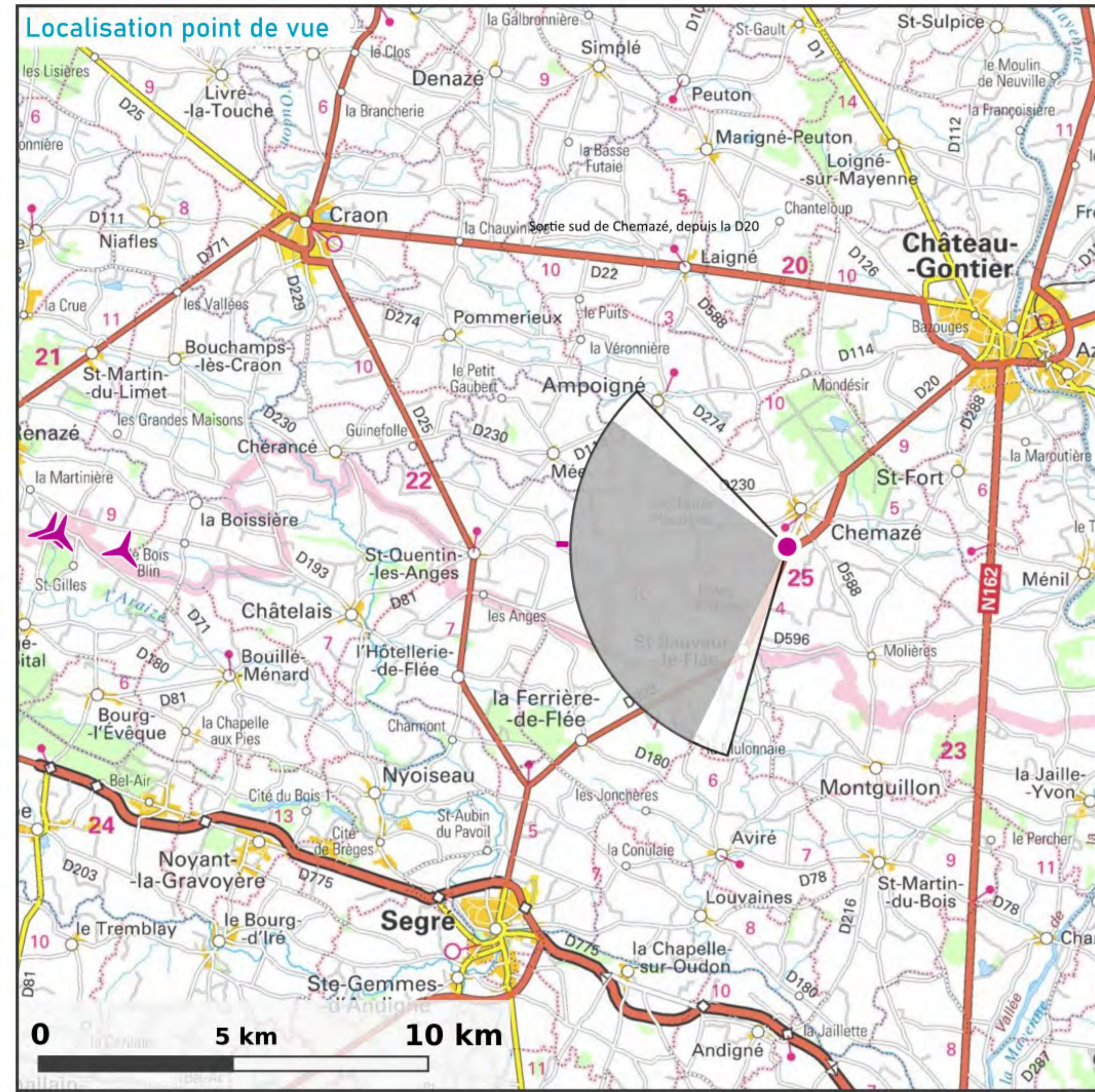
E1  
17,1km

E2  
17,1km

E3  
17,3km



# Sortie sud de Chemazé, depuis la D20



### Prise de vue

APN ; focale 24x36 : APS-C ; 42mm  
 Projection assemblage : cylindrique  
 Coordonnées L93 : X : 417128 ; Y : 6748708 ; Z : 90,2 m  
 Azimut : 253,4°  
 Date et heure locale : 21/02/2020 10:58  
 Etat du ciel : Partiellement nuageux  
 Visibilité estimée : > 20 km

### Projet éolien

Nombre d'éolienne : 3  
 Diamètre rotor ; mât ; hauteur totale : 126 m ; 87 m ; 150 m  
 Orientation rotor : 67,4°  
 Éolienne la plus proche : E3 à 17,1 km  
 Éolienne la plus éloignée : E1 à 19 km  
 Emprise horizontale du projet : 1,4°

### Commentaires paysagers

#### Une intervisibilité faible et furtive, filtrée par le bocage

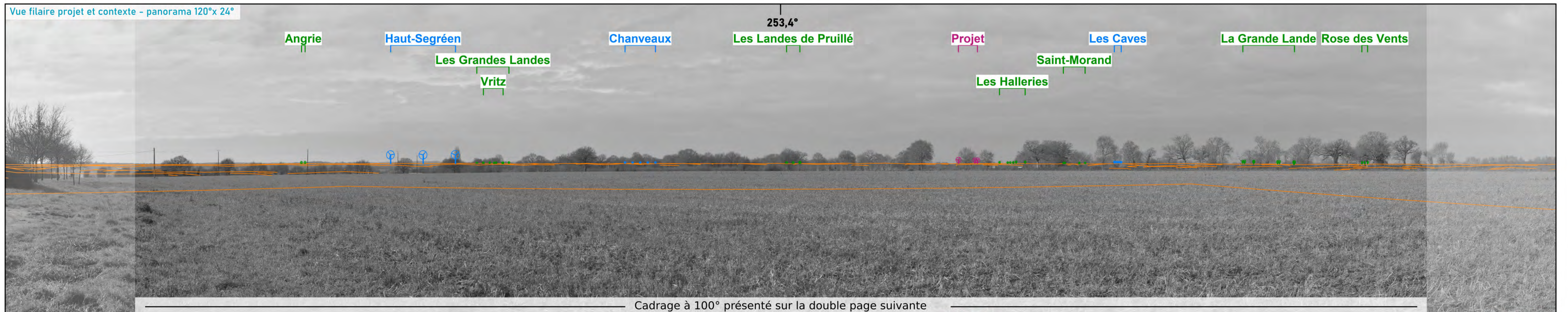
Depuis la route d'accès à la D20, au sud de Chemazé, sur la ligne d'horizon se dessinent les trois éoliennes du Haut-Segréen. De ce point de vue, qui illustre une nouvelle fois le caractère bocager du secteur d'étude, les éoliennes du projet apparaîtront plus au nord, à la faveur d'une ou deux fenêtres visuelles réduites dans le bocage proche. Distantes de 17km à 19km, les 3 machines du projet auront une hauteur apparente très faible, bien inférieure aux arbres de haut-jet les filtrant. Le contexte végétal couplé à l'éloignement du parc éolien rend son incidence visuelle négligeable.



Etat initial - panorama 120° x 24°



Vue filaire projet et contexte - panorama 120° x 24°



Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

E3 E2E1  
17,1km 19km



## Sortie sud de Chemazé, depuis la D20



Photomontage 100°x 32°

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est recommandé de l'observer courbé



sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (distance orthoscopique pour un format 2xA3)

E3 E2 E1  
17,1km 19km